



## RELAIS - INTERESSEMENT 2

# « L'Omnicanalité en question ? »



Le deuxième tour de la négociation sur l'intéressement, qui a eu lieu ce mardi 4 Juin, a apporté quelques réponses mais surtout beaucoup d'interrogations.

**Au niveau des réponses un consensus semble avoir été trouvé entre la direction et certaines organisations syndicales dont la CGT sur l'architecture de la nouvelle règle de calculs.** En effet, une part solidaire dont la CGT a demandé **qu'elle soit portée à 70%, va être conservée au niveau de la société relais,** et un indicateur

économique régional va intégrer le mode de calcul, en plus du NPS qui lui se mesurera au niveau des magasins.

**L'idée de la CGT et de certains syndicats est de renforcer la solidarité entre les établissements et ainsi de réduire au maximum le risque que des salariés ne touchent rien à la fin d'une année d'exercice.** En sachant que la direction tient à conserver un indicateur économique au niveau du Résultat Opérationnel les simulations qui vont être faites avec cette règle vont nous éclairer sur la pertinence de ce mode de calcul.

Au niveau des interrogations, **la direction nous a déjà communiqué qu'elle ne voulait pas investir plus d'un 1 000 000 à 1 200 000€ dans l'enveloppe consacrée à intéressement annuel.** Mécaniquement, avec une telle somme la possibilité de gains sera au mieux égale aux années précédentes, chose incompréhensible pour un groupe prospère qui négocie un accord pour redistribuer les résultats de l'enseigne.

Enfin, dans une schizophrénie assumée, **la direction a reconnu que les syndicats avaient raison de vouloir intégrer toute l'activité omnicanale des magasins dans la nouvelle règle, mais a aussi affirmé qu'elle était incapable de mesurer l'effet que pouvait avoir les magasins dans la progression du chiffre d'affaires Fnac.com....**

Même si l'idée d'un booster basé sur le retrait 1 heure, et Fnac Shop a été avancée, ce dernier **ne peut nous satisfaire tant ces deux items sont loin de refléter toute l'activité du site et que subissent aujourd'hui les travailleurs de la Fnac (Commandes, retours, service après vente, etc...)**

**Enfin, il nous apparaît totalement inconcevable au vu des communiqués de l'enseigne que la direction ne dispose pas de ces données.** Deux hypothèses sont possibles, soit ces dernières contredisent la communication dithyrambique de notre PDG sur le sujet, soit la prise en compte de ces données permettraient de distribuer aux salariés beaucoup plus d'argent que les 1 200 000 euros prévus par la direction.

**A ce stade beaucoup d'interrogations demeurent, mais de par notre expérience nous pouvons supputer qu'en l'état, la stratégie omnicanale sert avant tout à rassurer les actionnaires et modifier défavorablement le travail des salariés, mais surtout pas à les rétribuer. A suivre.**

[cgtnac.com](http://cgtnac.com)



[facebook.com/cgtnac/](https://facebook.com/cgtnac/)



[twitter.com/CgtFnac](https://twitter.com/CgtFnac)



[cgt fnac](#)

